Le 1er juin 2023
au Complexe euro-méditérrannéen de Montrodat

JOURNÉE Handi'Loz

1ÈRE ÉDITION

EN MATINÉE :
Assises du handicap réservées aux professionnels

À PARTIR DE 14H :
Défis sportifs Handi'Loz, ouverts à tous

sous le parrainage de
Madame Geneviève Darrieussecq.
Ministre déléguée
auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie
et des Personnes handicapées,
chargée des Personnes handicapées.

CET ÉVÉNEMENT PROPOSÉ
PAR LE DÉPARTEMENT
ET SES PARTENAIRES
EST LABELLISÉ
HANDI CAP LOZÈRE 2028

lozère LE DÉPARTEMENT · Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES · ars Agence Régionale de Santé Occitanie · Complexe Euroméditerranéen ASSOCIATION A2LFS · Adapei 48 · Le Clos du Nid · Fédération Française du Sport Adapté Lozère · aet ASSOCIATION L'ÉDUCATION PAR LE TRAVAIL · L'Arc en ciel · Association Résidence Saint Nicolas · Résidence Lozérienne d'Olt · Association Du GUESCLIN · les Genêts · Les Etablissements Sainte Angèle

« Tout le territoire est prêt à relever le défi de l'avenir »

La Lozère a toujours été une terre d'accueil, notamment à une époque où les personnes touchées par le handicap étaient éloignées parfois volontairement par leur famille.
Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une nouvelle ère où les personnes, quel que soit leur handicap, sont invitées à prendre part à la société, à vivre le plus possible comme chacun d'entre nous. Cette ambition est un beau projet de société aux valeurs humanistes, mais il est fondamental de ne pas oublier que l'inclusion est possible dans certaines limites. Cela dépend à la fois de la pathologie, de l'importance de l'invalidité qu'elle entraîne, et des parcours de vie. Nous devons être lucides et garder en tête la réalité des difficultés et des soins que nécessitent certains handicaps. Les oublier ou penser pouvoir passer outre peut entraîner une mise en échec et des situations pouvant être qualifiées de maltraitantes. Les établissements spécialisés sont indispensables et nous avons développé, en Lozère, **une expertise irremplaçable** depuis 70 ans, fruit de notre longue histoire. Nous savons prendre soin et accompagner ces publics vulnérables. Dans notre territoire rural, lorsque cela est possible, l'inclusion se fait spontanément, en douceur et dans un environnement tout à fait privilégié.

La Lozère compte 29 établissements pour personnes en situation de handicap et 27 Ehpad. Le tout géré par 13 associations. Nous sommes parvenus à réunir tout le monde autour de la table. Cela a été rendu possible par une convition commune : nous vivons une véritable mutation du secteur médico-social, qui nous enjoint à **requalifier nos offres** pour répondre aux enjeux que représentent la parentalité, les accueils temporaires et d'urgence pour enfants, l'addictologie, le répit des aidants, la prise en charge des polyhandicaps, le vieillissement des personnes handicapées, l'inclusion adaptée... Il faut s'adapter pour répondre aux besoins. Trop de familles encore ne trouvent toujours pas de solution sur le territoire national et se voient obligées de partir en Belgique ou en Espagne. Nous avons les moyens de répondre à ces attentes. Les institutions doivent rester le point d'ancrage des personnes prises en charge pour qu'elles puissent s'épanouir selon leur degrés d'autonomie, dans un appartement ou en foyer, en développant une vie sociale, associative, sportive, éducative...

Ce virage sociétal, nous avons choisi de le mener collectivement dans une logique territoriale et le respect des parcours de vie. Certains établissements l'ont déjà compris et nous pouvons nous en inspirer. L'objectif est d'aller ensemble dans le même sens pour dessiner une offre cohérente et pertinente. Nous sommes prêts à être, une fois encore, un territoire d'expérimentation pour la prise en charge de demain.

Les partenaires ont choisi de concert de nommer Handi'Cap 2028 ce travail au long cours, cette ambition partagée. C'est un nom qui évoque tout à fait notre détermination et notre élan commun. D'ici 2028, de nombreuses réunions permettront de faire évoluer les débats, des Assises du handicap marqueront des temps forts chaque année sur un territoire différent en Lozère. Elles seront accompagnées d'un volet festif et sportif destiné aux résidents des établissements, Handi'Loz, une grande fête pour se retrouver aussi dans la bonne humeur.

Ce jeudi 1er juin, nous posons les fondations d'**une démarche d'envergure** et je me réjouis que Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, chargée des Personnes handicapées en soit témoin. Je suis persuadée que les atouts de notre département, notre expertise, l'édification commune et inédite d'un réseau de structures répondant aux enjeux de demain, auront convaincu Madame la Ministre, qu'une partie des 50 000 nouvelles solutions annoncées lors de la Conférence nationale du handicap, sont en Lozère.

HANDI COMP 2028

Une démarche collective au long cours pour préparer l'avenir du territoire

C'est une démarche impulsée par le Département pour préparer l'avenir du territoire. Elle a ceci d'exceptionnel qu'elle réunit la totalité des Etablissements sociaux et médico-sociaux du territoire autour d'une même interrogation et d'un même élan à construire l'accueil de demain.
De 2022 à 2028, la dynamique collective et prospective d'accompagnement de l'offre à l'échelle départementale va se tisser, s'etoffer et se concrétiser en un projet cohérent répondant aux enjeux contemporains.
En parallèle de la réflexion et des temps de rencontre menés par les partenaires que sont le Département, les ESMS et l'Agence régionale de santé, des journées d'animation festives seront organisées chaque année. Nommées Handi'Loz, elles sont organisées à destination des résidents des établissements autour du sport et du vivre-ensemble.

Tous les établissements du département sont mobilisés

Cette démarche commune fédère les **13 associations** du secteur du Handicap qui gèrent **51 établissements et services** en Lozère*.

Ce secteur représente à lui seul **2 100 salariés** et équivalent temps plein et **accueille 2 800 personnes**.

- Le Conseil départemental est en compétence unique ou conjointe sur environ 30 établissements et services pour un total de 1263 places : Foyers de vie, d'hébergement, Foyer d'accueil médicalisé et Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ou autre.

- L'Agence régionale de santé (ARS) est en compétence unique ou conjointe pour 1 389 places en Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT), Maison d'accueil médicalisé (MAS), Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), Etablissements et services pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP), Institut d'éducation motrice (IEM), Institut médico-professionnel (IME-Pro), centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP), ainsi qu'un Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD-PH).

* Un glossaire des acronymes est proposé en dernière page de ce dossier.

lozère
LE DÉPARTEMENT

Les objectifs

La méthode

La **démarche Handi'Cap 2028** a l'ambition de dessiner un nouveau paysage d'offres adaptées au parcours de vie des personnes en situation de handicap : scolarité, travail, vie associative et sportive, famille, parentalité, situation des aidants, vieillissement... sont autant de thématiques à explorer pour répondre aux besoins d'accompagnement tout au long de la vie.

Pour participer à la réflexion :

→ Des référents ont été identifiés dans chaque établissement, service et le Département

→ Des rencontres pluriannelles seront programmées pour analyser des données

→ Des Comités de pilotage sont organisés par thématique

→ Une méthode basée sur la transparence et le partage de données

La Lozère, une terre d'accueil de longue date

En 1821, le frère Hilarion Tissot rachète **le château de Saint-Alban-sur-Limagnole** pour y installer les femmes hystériques internées dans des conditions pitoyables dans la Tour d'Aygues-Passe à Mende. Vite ruiné, c'est le préfet de la Lozère qui rachète le bâtiment pour y implanter l'asile départemental. Jusqu'à l'arrivée en 1933 du Docteur Agnès Masson, l'asile est vétuste. Les patients et le personnel évoluent dans des conditions rudimentaires.

Le château de Saint-Alban-sur-Limagnole (aujourd'hui propriété du Département) : un bâtiment emblématique.

En 1940, fuyant le régime de Franco, **François Tosquelles**, psychiatre espagnol, arrive à Saint-Alban-sur-Limagnole. Il s'évertuera à transformer l'hôpital (on abandonne le terme "asile") en un lieu ouvert. L'hôpital deviendra un lieu d'appui pour les opérations de la Résistance locale et de refuge pour les intellectuels fuyant l'oppression. Ainsi Paul Eluard séjournera quelques temps au sein même de l'hôpital. François Tosquelles marquera profondément l'histoire de l'hôpital en posant les bases de la psychiatrie moderne à travers la « psychothérapie institutionnelle ». Soigner par le lieu.

En 1954, **l'abbé Oziol** rencontre François Tosquelles qui lui fait découvrir l'internement des jeunes enfants. À cette époque, Lucien Oziol, vicaire, s'occupe des enfants de la paroisse de Marvejols. Grâce à l'association du patronage de la ville, il loue le domaine du Clos du Nid pour y recueillir des enfants que lui confie l'hôpital de Saint Alban. En 1956, le Clos du Nid accueille 75 enfants. En 1970, il y a 13 centres : l'histoire du médico-social de Lozère est née.

François Tosquelles

L'abbé Lucien Oziol

LE SECTEUR DU HANDICAP DANS LE DÉPARTEMENT

76 000

Habitants en Lozère, département le moins peuplé de France

2 800

Personnes en situation de handicap accueillies

362

Enfants pris en charge en Lozère soit 4,76 places pour 1000 habitants
14 091 en Occitanie
156 201 en France

2 205

Adultes pris en charge en Lozère
33 791 en Occitanie
345 079 en France

42%

Des personnes accueillies sont en situation de déficience intellectuelle, 22% présentent des troubles psychiques et 9% un autisme ou autres TED

23,1M

C'est le budget consacré par le Département au secteur des personnes en situation de handicap

60 ans

42% des personnes prises en charge ont plus de 60 ans, 43% ont entre 30 et 60 ans et 15% ont moins de 30 ans

La Lozère, un territoire où l'inclusion n'est pas un vain mot

Le site

Fondée en 1925, l'ALLFS, Association de Lutte Contre les Fléaux Sociaux, s'engage par tous les moyens, à l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène en faveur des personnes en situation de handicap. Elle gère notamment le Complexe euroméditerranéen de Montrodat, seul établissement lozérien labellisé Terre de Jeu 2024 et centre de préparation pour les athlètes.

Dans un environnement préservé et à 1000 mètres d'altitude, le complexe Euroméditerranéen propose sur un même lieu :
- Le Centre Sportif Marceau Crespin doté d'infrastructures de haut niveau : gymnase de 1000m², piste d'athlétisme, terrain synthétiques, espaces de remise en forme (musculation, spa) ….
- Les Hauts du Gévaudan, village de 30 gîtes totalement accessibles
- Le Pôle Formation pour les formations dédiées au sport, au handicap, à la conduite adaptée

PROGRAMME du 1er juin 2023

Assises du handicap

9h15 **Ouverture des assises** (gymnase du CEM Montrodat)
Mot d'accueil par Rémi André, Maire de Montrodat
Introduction sous forme de questions-réponses animée par Jean-Claude Gallo, avec Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, chargée des Personnes handicapées, Sophie Pantel, Présidente du conseil Départemental, Henry Brin, conseiller régional d'Occitanie, délégué au Handicap et à l'inclusion, Jacques Blanc, Président du Centre de Montrodat.

10h00 **Portrait de territoire**
Emilie Pouzet-Robert - directrice générale adjointe à la solidarité sociale - CD 48
Patrick Julien - directeur général Clos du Nid - administrateur GCSMS
Sylvie Breuil - directrice générale Du Guesclin - Arc en Ciel - Les Genêts
Daniel Chaze - directeur général Saint Nicolas

- **Table-ronde sur le Polyhandicap** avec

- Isabelle Robin - pilote - Equipe Relais Handicaps Rares Occitanie,
- Marie-Jeanne Roux-Hugon - médecin-chef - Association Les Genêts
- Sylvie Breuil - directrice générale - Associations Les Genêts - Arc en Ciel - Duguesclin
- Pauline Therond - infirmière de coordination - Association Les Genêts
- Christine Lallemand - éducatrice spécialisée - Clos du Nid
- Ana Maria Cabezas Castillo - psychologue - Le Clos du Nid
- Régine Martinet - directrice adjointe à la direction de l'offre de soins et autonomie - ARS

- **Table-ronde sur les personnes âgées vieillissantes** avec

- Daniel Chaze - directeur général - Saint Nicolas
- Marion Gottari - responsable du Pôle soin - Saint Nicolas
- Chloé Merle - responsable opérationnelle de l'EHPAD - Saint Nicolas
- Cyril Picard - directeur général - L'association de l'éducation par le travail
- Fanny Goyer - directrice Ehpad - L'association de l'éducation par el travail
- Cédric Baduel - directeur FAM - L'association de l'éducation par el travail
- Stéphane Ribaut - directeur départemental par interim - ARS Lozère

11h45 **Synthèses**
par G. Darrieussecq, Ministre, et S. Pantel, Présidente du Département

12H - 12H30 **Point presse**

Handi'Loz

14h **Lancement et photo officielle sur le stade du Complexe de Montrodat**

Après-midi de handi-sport et sport adapté pour 300 résidents venus de tous les établissements du département et encadrés par les éducateurs sportifs de l'A2LFS et les éducateurs du Comité départemental olympique et sportif (CDOS).

17h **Goûter offert par le conseil Départemental**

17h30 **Remise des médailles**

Comité National Olympique et Sportif Français — CDOS Lozère
Fédération Française du Sport Adapté
Complexe Euroméditerranéen — Association A2LFS

Zoom sur les associations

L' Association A.D.A.P.E.I. 48 a été constituée le 14 mai 1965, par un groupe de jeunes parents confrontés à l'absence de structures d'accueil susceptibles de les aider. Elle propose aujourd'hui 88 places au MAS les Bancels à Florac et au Foyer de vie Lucalous à Meyrueis.

L'association L'Éducation par le travail a été créée en 1961. Il gère actuellement cinq établissements dans le secteur de Grandrieu : l'Etablissement pour personnes handicapées vieillissantes Les Ecureuils, Les Ateliers du Prieuré, l'Esat-Foyer Le Prieuré, le Foyer d'accueil médicalisé « Abbé Bassier » et l'Ehpad Nostr'Oustatou.

L'association l'Arc-en-Ciel a été créée en 1973 à Chaudeyrac et n'a cessé de s'étoffer au fil des années. Elle gère aujourd'hui trois foyers de vie pour adultes à Chaudeyrac, Pierrefiche et Prévenchères pour un total de 125 places, dont certaines en gîte ou en studio.

L'Association Bertrand Du Guesclin propose 42 places pour des adultes en situation de handicap, en internat dans un Foyer de vie du même nom situé à Châteauneuf-de-Randon, en Margeride.

Depuis 1955, le Clos du Nid prend en charge des enfants et des adultes en situation de handicap mental, physique et associé. Il gère actuellement 20 établissements et services médico-sociaux : MAS, Foyers de vie, Esat, Impro, Sessad, entreprise adaptée, SATeLi (Service d'accompagnement au Temps Libéré). Elle emploie plus de 1000 salariés.

L'établissement Les Genêts est situé à Châteauneuf-de-Randon. Il acccueille en internat ou en externat des enfants et adolescents polyhandicapés (association d'une déficience mentale grave à une déficience motrice importante) entraînant une réduction notable de leur autonomie,. Il existe depuis 1959.

Fondée en 1925, l'Association de Lutte contre les Fléaux Sociaux accueille 580 personnes dans 11 établissements et services, dont 4 établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR), un foyer d'hébergement, un ESAT, Une MAS, un IEM (Institut d'éducation motrice), le complexe Euroméditerranéen et une auto-école adaptée. Elle compte 520 salariés.

Résidences Lozériennes d'Olt propose un accueil digne et adapté à des personnes adultes déficientes intellectuelles moyennes à sévères. L'association a diversifié son offre avec un grand souci de personnalisation (appartement relais, concept de résidences de vie, Service d'accompagnement à domicile, Groupe d'entraide mutuel). Elle gère la MAS de Booz, le FAM de l'Enclos et le réseau Lozère Autonomie.

Situés en Lozère, entre St Chély-d'Apcher, Chirac et Marvejols, les établissements « Sainte Angèle » accueillent en internat des personnes adultes en situation de handicap. Ils proposent 117 places en MAS et en Foyers de vie.

L'Association Résidence Saint Nicolas prend en charge des adultes en situation de handicap mental, avec ou sans handicap moteur, avec ou sans pathologie psychiatrique (modérée et stabilisée), ne pouvant plus travailler ou n'ayant jamais travaillé. Elle gère, réparties sur le territoire du nord de la Lozère, deux FAM et 6 résidences dont un Ehpad et une unité de Personnes handicapées vieillissantes.

Glossaire

EHPAD : Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il s'agit de maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Les EHPAD s'adressent à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien.

UPVH : Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes. Elle est destinée à l'accueil des personnes âgées entre 45 et 60 ans présentant un état de santé ou de dépendance nécessitant la mise en place d'un projet de soins personnalisé. Les personnes handicapées accumulent en vieillissant handicap et effets du vieillissement ce qui nécessite la mise en place de réponses adaptées et spécifiques.

ESAT : Les établissements ou services d'aide par le travail (couramment encore appelés « centres d'aide par le travail » ou CAT) sont des établissements médico-sociaux qui offrent aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif.

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social. Ils peuvent être catégorisés en 3 grands types de structures : les structures de prévention, dépistage et accompagnement précoce ; les structures permettant un accompagnement en milieu ordinaire de vie ; les structures d'accompagnement en institution.

FAM : Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) ont pour misssion d'accueillir des personnes handicapées physiques, mentales ou atteintes de handicaps associés. L'état de dépendance totale ou partielle des personnes accueillies en FAM les rend inaptes à toute activité professionnelle et nécessite l'assistance d'une tierce personne pour effectuer la plupart des actes essentiels de la vie courante ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.

Foyer de vie : Les Foyers de vie ou Foyers occupationnels ont la particularité d'accueillir des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes : activités ludiques, éducatives ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale. Elles sont moins dépendantes que les personnes accueillies en MAS ou FAM.

ITEP : Les Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques ont pour mission d'accueillir des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques s'exprimant par des troubles du comportement perturbant gravement leur socialisation et leur accès à la scolarité et à l'apprentissage.

MAS : Les Maisons d'Accueil Spécialisées sont des établissements qui ont pour objectif de répondre aux besoins des personnes adultes handicapées en situation de « grande dépendance ».

MDA : Maison de l'Autonomie : Elle regroupe les missions d'accueil, d'information, de conseil et d'orientation et le cas échéant d'instruction des demandes, d'évaluation des besoins et d'élaboration des plans d'aide au profit des personnes handicapées et des personnes âgées. L'ensemble des services départementaux et la MDPH chargés de l'orientation, de la décision d'attribution et du paiement des aides et prestations compensant la perte d'autonomie sont regroupés.

MDPH : La Maison Départementale des Personnes Handicapées a pour mission d'informer, de répondre et d'évaluer les besoins des personnes handicapées. Cette création découle de la loi du 11 février 2005 qui a introduit la notion de compensation du handicap, d'accès à la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

SAMSAH : Les Services d'Aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes Handicapées sont des centres de soins qui permettent aux personnes handicapées de vivre de manière autonome et indépendante dans leur milieu habituel. Ils proposent des services comme le ménage, l'entretien du linge, les courses...

SATeLi : Le Service d'Accompagnement au Temps Libéré accueille des personnes souhaitant anticiper leur fin de carrière professionnelle.

SAVS : Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale ont pour but de soutenir les personnes adultes handicapées dans la réalisation de leur projet de vie. Ils offrent un accompagnement pour maintenir ou restaurer leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires et professionnels, et facilite leur accès aux services de la collectivité.

SESSAD : Les Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) ont été mis en place par le décret n°89-798 du 27 octobre 1989. Les SESSAD offrent un soutien et une assistance aux familles en accompagnant les enfants et les adolescents atteints de déficiences intellectuelles, motrices ou auditives et en favorisant leur inclusion scolaire et leur autonomie. Les services sont adaptés aux besoins de chaque enfant et comprennent des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques. Les interventions peuvent avoir lieu à domicile, à l'école, en crèche, dans les centres de vacances et dans les locaux du SESSAD.

Contact

Hélène GOSSELIN
Département de la Lozère
Attachée de presse
Direction du Cabinet, du Protocole et de la Communication
04 66 49 66 66 (Poste 2028) / 07 86 30 50 12

lozère
LE DÉPARTEMENT